Programmes de l'école primaire 2015 Nouveautés - Points de vigilance

(en lien avec le parcours citoyen (http://www.gouvernement.fr/partage/3180-le-parcours-citoyen)

(en lien avec le parcours citoyen (http://www.gouvernement.fr/partage/3180-le-parcours-citoyen)			
C1	C2	C3	
Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. (Enjeu de formation central pour les enfants)	EMC 1 horaire spécialement dédié Valorisation du travail en groupe Recours à des travaux interdisciplinaires	EMC 1 horaire spécialement dédié Valorisation du travail en groupe Recours à des travaux interdisciplinaires	
3.2 Se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe.	LA SENSIBILITE: SOI ET LES AUTRES		
A travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes) se construit.	Objectisfs de formation - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Se sentir membre d'une collectivité.		
Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.	-Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversfiés : textes littéraires, œuvre d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	
	- Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	 - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression. - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude. 	
	- Prendre soin de soi et des autres.		
L'accueil et la scolarisation des enfa nts handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants aux-mêmes et contribuent à développer our tous un regard positif sur les différences.	- Accepter les différences.	Respecter autrui et accepter les différences.	
	- Identifier les symboles de la République présents dans l'école.	- Comprendre les symboles de la République.	
	- Apprendre à coopérer.	- Coopére	
	LE DROIT ET LA REGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES		
La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures du monde.	Objectisfs de formation - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.		
Les enfants apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction de différents espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent.	- Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.		
Ils sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements du débat collectif. L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société.	- Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	- Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	
L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternemlle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.			
	- Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	
	-Connaître ses droits et les moyens de le faire valoir.		
	-Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation).		

-	Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	-Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	
		EMENT : IE ET AVEC LES AUTRES	
	Objectisfs de formation - Développer les aptitudes à la réflexion critique - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.		
	 Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels. 	- Prendre part à une dicussion, un débat ou un dialogue ; prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	
	 S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres. 	- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	
	 Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire. 	- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	
	Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	
		- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	
3.2 Se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe.	L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT		
	Objectisfs de formation - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.		
	 Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances) 		
C'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer.	 Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national). 	- S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national).	
Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres.	 Coopérer en vue d'un projet commun. 		
	Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	
C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.	 Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école. 		
	 S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux. 	- Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	